Chronique juridique

DROIT SOCIAL / Rédiger une offre d'emploi doit se faire dans le respect de certaines règles : des précautions sont à prendre dans le cadre de sa rédaction. En cas de non-respect de ces règles, des sanctions pénales sont prévues.

Bien rédiger une offre d'emploi

La loi ne définit pas le contenu d'une offre d'emploi. Toutefois, les articles L.5331-1 et suivants du code du travail limitent la liberté de rédaction de l'employeur en prévoyant l'interdiction de faire figurer des offres rédigées en langue étrangère, comportant des allégations fausses ou susceptibles d'induire en erreur et des offres portant mention d'une limite d'âge supérieure.

Par ailleurs, l'offre doit respecter le principe de non-discrimination et ne peut donc pas comporter de référence à un critère discriminatoire tel que défini à l'article L. 1132-1 du code du travail. Ainsi, une offre d'emploi ne doit pas être soumise à une condition fondée sur :

- l'origine ;
- le sexe sauf lorsque l'appartenance à l'un ou l'autre sexe est la condition déterminante de l'exercice d'un emploi (artistes, mannequins...) ;
- les mœurs ;
- l'orientation sexuelle ;
- l'identité de genre ;
- l'âge sauf lorsque les différences de traitement fondées sur l'âge sont justifiées par des objectifs légitimes, notamment de politique d'emploi et l'exigence proportionnée ;
- la situation de famille ou de sa grossesse ;
- les caractéristiques génétiques ;
- la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique des personnes ;
- le lieu de résidence ou de la domiciliation bancaire ;
- l'appartenance vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une prétendue race ;
- les opinions politiques ;
- les activités syndicales ou mutualistes ;
- les convictions religieuses ;
- l'apparence physique ;
- le patronyme ;
- l'état de santé, la perte d'autonomie ou le handicap.

À défaut, l'offre d'emploi est passible de sanctions pénales à hauteur de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (articles 225-1 à 225-3 du code pénal).

Ce principe de non-discrimination est opposable non seulement à l'employeur responsable de l'offre d'emploi et de l'embauche, mais aussi à toute personne physique ou morale, publique ou privée, susceptible d'intervenir dans la rédaction, la diffusion de l'offre d'emploi, quel que soit le caractère du contrat de travail. S'agissant de la rédaction des offres d'emploi, une circulaire interministérielle recommande :

- lorsque l'offre et l'annonce correspondante concernent un emploi dont il existe une dénomination au masculin et au féminin, [employé(e), ouvrier (ère)], de mentionner les deux genres ;
- lorsque, au contraire, la dénomination de l'emploi n'existe qu'au masculin ou au féminin, de s'inspirer de l'une ou l'autre des formules qui suivent :
- ajouter une mention indiquant que l'emploi est offert aux candidats des deux sexes (exemple : cadre H/F ; ingénieur H/F) ;
- utiliser des mots neutres tels que : personne(s) chargée(s) de..., lorsqu'il résulte clairement de la rédaction de l'offre, que cette dernière s'adresse aux candidats de tous genres dans des conditions identiques.

Concernant l'insertion dans l'offre d'emploi des mentions « senior » ou « junior », le Défenseur des droits, anciennement la Halde, a précisé que ces mentions ne sont pas, en elles-mêmes, discriminatoires car ne renvoient pas directement à l'âge. Elles peuvent toutefois constituer un indice, qui parmi d'autres éléments, met en évidence une pratique discriminatoire. Elle recommande donc de définir toute référence à l'expérience professionnelle en termes de niveau de compétences et de responsabilité et que celles-ci soient justifiées par rapport au poste à pourvoir. ■

Le service juridique de la FDSEA de la Drôme

Journal L'Agriculture Drômoise
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES RURALES ET AGRICOLES
SARL des Editions de L'Agriculture Drômoise au capital de 91 418,48 € créée le 21/07/76, durée 50 ans.
RCS Romans B 307.711.507

Siège social
145 avenue Georges Brassens - CS 30418
26504 Bourg-lès-Valence Tél. 04.27.24.01.70
contact@agriculture-dromoise.fr
www.agriculture-dromoise.fr
N° CPPAP : 0929 T 85792
ISSN 1262-2583 (papier) ISSN 2610-7317 (en ligne)
ISSN 2742-409X (édition numérique)

Membre du SNPAR. Mise en page au journal. Dépôt légal à parution. Principaux associés : Chambre d'Agriculture - CRCA - Grouparna Méditerranée

Administration - Rédaction
Co-gérants : Jean-Pierre Royannez - Damien Colin
Directeur de la publication : Jean-Pierre Royannez
Directeur de la rédaction : Christophe Ledoux

Journal habilité à publier les **annonces légales** et **judiciaires** du département de la **Drôme**

Publicité locale
AGRI RHONE-ALPES BOURGOGNE
23, rue Jean Baldassini 69364 Lyon cedex 7
Yoann Grenier
Tél : 04.27.26.01.74 Tél : 06.71.91.72.09
ygrenier@arbpub.fr

Publicité nationale
REUSSIR
4-14 rue Ferrus CS 41442
75683 Paris cedex 14
Tél. 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr

Abonnement
Pack Pro 1 an 50 n° (journal + version numérique) : 130 €
Pack Pro 2 ans 100 n° (journal + version numérique) : 260 €
Pack Super Pro 1 an 50 n° (journal + version numérique) + 1 revue technique : 190 €
Prix au numéro : 3,30 €

Impression
Imprimerie de l'Avesnois
1 rue Pierre Charpy 59440 Avesnes-sur-Helpe
Origine du papier : France / Norvège
Taux de fibres recyclées : minimum 60 %
Certification : papier produit à partir de fibres IFCGD (Issues de forêts certifiées gérées durablement)
Eutrophisation : P_{tot} 0,022

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) 20, rue des grands Augustins 75006 Paris - Tél 01 44 07 47 70.

Annonces légales et judiciaires

CERFRANCE entreprendre, ensemble

LA MAISON DES CER DROME

Société Civile Immobilière
au capital de 5 400 €
Siège social : 30 Rue Frédéric Chopin
26000 VALENCE
399 851 542 RCS ROMANS

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du PV AGE en date du 09/10/2025, les associés ont décidé de transférer le lieu du siège social de 26000 VALENCE, 30 Rue Frédéric Chopin à 26000 VALENCE, 42B Avenue des Langories. En conséquence, les statuts ont été modifiés. Inscription modificative au RCS de ROMANS.
Pour avis,
La gérance.

CERFRANCE entreprendre, ensemble

SCI DE ROMANS

Société Civile Immobilière
au capital de 1 500 €
Siège social : 30 Rue Frédéric Chopin
26000 VALENCE
442 118 048 RCS ROMANS

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du PV AGE en date du 09/10/2025, les associés ont décidé de transférer le lieu du siège social de 26000 VALENCE, 30 Rue Frédéric Chopin à 26000 VALENCE, 42B Avenue des Langories. En conséquence, les statuts ont été modifiés. Inscription modificative au RCS de ROMANS.
Pour avis,
La gérance.

CERFRANCE entreprendre, ensemble

SCI DES COIGNETS

Société Civile Immobilière
au capital de 1 500 €
Siège social : 30 Rue Frédéric Chopin
26000 VALENCE
399 851 542 RCS ROMANS

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du PV AGE en date du 09/10/2025, les associés ont décidé de transférer le lieu du siège social de 26000 VALENCE, 30 Rue Frédéric Chopin à 26000 VALENCE, 42B Avenue des Langories. En conséquence, les statuts ont été modifiés. Inscription modificative au RCS de ROMANS.
Pour avis,
La gérance.

TERREVA

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 AVENUE DE VALENCE
26120 CHABEUIL
Siège de liquidation :
11 AVENUE DE VALENCE
26120 CHABEUIL
494 239 361 RCS ROMANS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 03 septembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Franck DUJET, demeurant 11 avenue de Valence, 26120 CHABEUIL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 11 Avenue de Valence 26120 CHABEUIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ROMANS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

safer Auvergne-Rhône-Alpes

APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 26 25 0196 01 PV : superficie totale : 17 ha 49 a 24 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : EYROLES (17 ha 49 a 24 ca) - '1075 null VOIRIE ABSENTE' : B-176-178 - 'SIGALA' : B-13-14-15. Zonage : RNUnu. Occupation : Occupée pour partie

AS 26 25 0201 01 PV : superficie totale : 3 ha 45 a 40 ca dont 75 a 50 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Exploitation. Parcellaire : CHÂTEAUNEUF-DE-BORDETTE (3 ha 45 a 40 ca) - 'LES PERDIGONS' : A-178-180-246-247-248-346 - 'SAINT PIERRE' : A-176-177. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 26 25 0001 01 PV : superficie totale : 3 ha 22 a 30 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : VENTEROL (3 ha 22 a 30 ca) - 'LES ESPIGNETS' : AR-101-104-112-267-270. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 26 25 0150 01 VR : superficie totale : 10 ha 52 a 81 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : SAILLANS (10 ha 52 a 81 ca) - '0960 RTE DE CHASTEL ARNAUD' : D-828 'COMTE-RICHE' : D-825 - 'LE VILLARD' : D-355-362-363-364-365-368-369-370-813-817 - 'SAINT-JULLIEN' : D-352-354-819-830. Zonage : N, A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **31/10/2025** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer http://www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt - CS 10150 26905 VALENCE 9 Mail : direction26@safer-aura.fr

Maître David MONTEILLET
Commissaire Priseur Judiciaire
Commissaire de Justice
352 rue Faventines
26000 VALENCE

Tél. 04.75.56.58.27
Fax 04.75.55.26.61
Internet : www. interencheres.com
Email : judiciaire@encheres-valence.com

JEUDI 23 OCTOBRE

A 14 h à l'hôtel des Ventes, 352 rue Faventines 26000 VALENCE (en présentiel sur projection vidéo et simultanément en LIVE) (après LJ P. Bernard, Terroirs et Vins)

Vente de matériel agricole dont sulfateuse BOUISSET, benne élévatrice DEVES, cultivateur, tracteurs agricoles : FENDT (78 cv din) du 10/06/1999 ; MASSEY FERGUSON modèle 374 (+/- 70 cv din) du 25/06/1991 - Pelle sur pneus MECALAC type 714 MW (2005)

Expo le 23 octobre de 11 h à 12 h aux ETS LACHARME, 7730 Route Nationale 7, FIANCEY 26800 ETOILE – Enlèvement le 30 octobre de 9 h à 10 h

Vins en vrac vendus en plusieurs lot de 10 à 120 hectolitres (Grignan Les Adhémars et Côtes du Rhône)

Vins en « tiré-bouché » vendus en 3 lots (de +/- 2200, 3900 et 5400 bouteilles) Grignan Les Adhémars, Côtes du Rhône, IGP qui se trouvent dans un caveau à VALREAS

(Vente réservée aux titulaires d'un numéro d'accise ayant le statut d'entrepositaires agréés auprès de Douanes) – L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Exposition à l'Hôtel des Ventes de 13 h 15 à 13 h 45 à l'occasion de laquelle des échantillons de vins prélevés dans les cuves et des bouteilles en « tiré- bouché » seront présentés
Frais 14,28 % - TVA (20 %) récupérable pour les assujettis – Paiement CB - Liste et photos sur interencères.com

GAEC BIOTIFUL

Au capital de 4000 euros
Siège social : 532 chemin des fières
26270 LORIOL-SUR-DROME
RCS Romans 513 219 527 00019
Agrément : 26-1072 à la date du 3 octobre

TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 23/09/2025, l'assemblée générale a décidé la transformation de la Société en GAEC à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, demeurent inchangés. Son capital social devient variable et de 4000 euros. Les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social sont fixées respectivement au 1 janvier et au 31 décembre de chaque année.

La durée de la société est fixée à 99 ans à compter du 01/01/2026.

Gérants : M. Joël FAURIEL et Mme Ruth FAURIEL, demeurant au 532 chemin des fières 26 270 LORIOL-SUR-DROME.

Mention sera faite au RCS de Romans.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 1er octobre 2025 à MONTVENDRE,

Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **DES BEALETS**
- Siège : 120 Impasse des Béalets 26120 MONTVENDRE
- Durée : 99 ans ;
- Objet : l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L. 311-1 du Code rural.
- Capital : 10 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
- Gérance : Monsieur Rémi BRET demeurant 325 Impasse les Ramières 26120 MONTVENDRE en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée ;
- Cession de parts : Seules les cessions de parts entre associés sont libres, toutes autres cessions ont lieu avec un agrément.

Pour avis
La gérance

LITERIE DU GONE

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 21, Place Pierre Lubat 26000 VALENCE
890 299 472 RCS ROMANS

TRANSFORMATION

Par décision du 1er août 2025, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Capital :

Ancienne mention : le capital est fixé à 10 000 euros. Il est divisé en 1 000 actions.

Nouvelle mention : le capital reste fixé à 10 000 euros. Il est divisé en 1 000 parts sociales.

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président : Monsieur Vincent MINIER, demeurant 29, Allée de la Belle Etoile à VALENCE (26000).

Mention sera faite aux RCS de ROMANS (26) et de VILLEFRANCHE-TARARE (69).

Pour avis,
Le Gérant

NOS SERVICES
Attestation de parution immédiate
Relecture avant parution
Envoi des justificatifs
Logo et entête gratuits
Devis gratuit

ROUX DENIS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 7 622.45 euros
Siège social : Quartier Guimandet
26000 VALENCE
RCS ROMANS SUR ISERE 401 203 336

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique du 30.06.2025, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation au 30.06.2025, déchargé Monsieur Denis ROUX, demeurant Quartier Guimandet 26000 VALENCE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ROMANS SUR ISERE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

CUMA DE ROCHE COLOMBE

Société coopérative agricole
à capital variable
Siège social : Mairie 26400 SOYANS
N° d'agrément : 260353
N° d'immatriculation au
RCS ROMANS : 389 240 136

Avis de dissolution

Aux termes de l'AG extraordinaire en date du 01/10/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la Cuma à compter du 01/10/2025 et sa mise en liquidation amiable.

Ont été désignés liquidateurs : M MAGNET ERIC demeurant à SOYANS et M AMAUDRY RAPHAEL demeurant à SOYANS, lesquels disposent des pouvoirs les plus étendus. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à la Mairie de SOYANS, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au GTC de Romans.

Les liquidateurs

MUNIER

Société Civile d'Exploitation Agricole en liquidation
Au capital de 61 000 euros
Siège social : 380 chemin des Lyonnettes
26760 BEAUMONT LES VALENCE
845 059 344 RCS ROMANS SUR ISERE

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31.12.2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation au 31.12.2023, déchargée Madame Hélène MUNIER domiciliée 380 chemin des Lyonnettes 26760 BEAUMONT LES VALENCE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ROMANS SUR ISERE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

GFR LES TERRES DE LA DIME

Société civile au capital de 1.000 €
Siège Social : 18 avenue Gabriel Péri
26600 TAIN-L'HERMITAGE
921 127 189 RCS ROMANS

L'AGE des associés réunie le 22/09/2025 a décidé de régulariser le transfert, en date du 10/06/2023, du siège social à l'adresse suivante : « JULIENAS (69840) – 801 route de Vaux ».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite aux RCS de ROMANS (26) et de VILLEFRANCHE-TARARE (69).
Pour avis,

Par arrêté interministériel du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2025, soit 0,193 euro HT le caractère.

Plus d'informations sur https://www.agriculture-dromoise.fr, rubrique publications légales

Notez-le

CERFRANCE DAUPHINÉ PROVENCE

Facture électronique : la réforme se précise et la Plateforme agréée (PA) fait son entrée !

La grande réforme de la facture électronique arrive à grands pas, et avec elle, un petit vent de fraîcheur sur le vocabulaire. Vous aviez entendu parler de la PDP (Plateforme de Dématérialisation Partenaire) ? Oubliez ce sigle un peu technique : on parle désormais de PA, pour Plateforme Agréée. Plus simple, plus lisible, et surtout plus proche de ce que vous allez réellement utiliser au quotidien.

© AdobeStock

1er septembre 2026 : une date à noter dans vos agendas

À cette date, toutes les entreprises françaises devront avoir choisi leur Plateforme Agréée (PA). Mais attention, les obligations varient selon la taille de votre structure.

- Pour les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire, l'échéance est claire : elles devront être capables d'émettre et de recevoir leurs factures au format électronique via une plateforme, et de transmettre leurs données à l'administration fiscale via le e-reporting au plus tard le 1er septembre 2026.
- Pour les PME, TPE et micro-entreprises, la réforme se déploie en deux temps :
  - dès le 1er septembre 2026, elles devront être en mesure de recevoir leurs factures fournisseurs via une PA ;
  - puis, à partir du 1er septembre 2027, elles devront également émettre leurs factures au format électronique et réaliser leur e-reporting.

Et si vous vous demandez ce qu'est exactement le e-reporting : il s'agit simplement de transmettre à l'administration certaines données de transaction ou de paiement, notamment pour les ventes réalisées à des clients non concernés par la réforme - comme les particuliers ou les entreprises établies à l'étranger par exemple.

Comment bien choisir votre PA ? Nos conseils

Le choix de votre plateforme n'est pas anodin. Il s'agit d'un véritable partenaire numérique, qui va s'intégrer à vos outils et à vos habitudes. Voici les critères à ne pas négliger :

1. Fiabilité et sécurité
Votre PA doit être solide et sécurisée. Elle doit fonctionner sans accroc, garantir la confidentialité de vos données et assurer leur intégrité. En clair : pas de mauvaise surprise, même en période de rush.

2. Compatibilité avec vos outils
L'objectif est simple : gagner du temps. Une bonne PA doit pouvoir :
- se connecter facilement à vos outils existants (ERP, logiciel de facturation, etc.) ;
- automatiser les tâches répétitives (envoi de facture, affectation de statuts, pré-remplissage du e-reporting, etc.) ;
- s'adapter à vos besoins spécifiques.

Avant de choisir, prenez le temps de faire un état des lieux de votre organisation. Cela vous permettra de sélectionner une solution qui s'intègre naturellement à vos processus.

3. Le coût... mais pas seulement
Bien sûr, le prix est un critère important. Mais attention à ne pas tomber dans le piège du « moins cher à tout prix ». Une plateforme un peu plus coûteuse mais parfaitement intégrée à vos outils peut vous faire gagner un temps précieux et limiter les manipulations manuelles.

Pensez aussi à regarder :
- le traitement des données ;
- les fonctionnalités additionnelles : tableaux de bord, suivi des factures, modules de paiement, statistiques, gestion des droits, intégration comptable...

Autant d'éléments qui peuvent faire la différence au quotidien.

Effinum: une plateforme made by Cerfrance

Fruit d'un regroupement de nombreux Cerfrance à travers le territoire, cette plateforme a été conçue sur-mesure pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients. Elle allie simplicité d'utilisation, ergonomie intuitive et connectivité avec vos outils existants, pour vous offrir une expérience fluide et efficace. Pensée pour s'intégrer naturellement à votre quotidien, elle vous permet de gérer facilement vos factures clients et fournisseurs, tout en assurant la conformité avec les exigences de la réforme. Peu importe la taille de votre structure, Effinum vous accompagne dans la transition vers la facture électronique, sans complexité.

En conclusion

La réforme de la facture électronique n'est pas qu'une contrainte réglementaire : c'est aussi une opportunité de moderniser vos outils, de fluidifier vos échanges et de gagner en efficacité. En choisissant la bonne PA, vous vous donnez les moyens de transformer cette obligation en avantage stratégique.

Pour vous préparer sereinement à la facture électronique, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur Cerfrance. Grâce à notre connaissance de votre entreprise et de vos outils, nous sommes en mesure de vous accompagner efficacement dans le choix de votre Plateforme Agréée et dans la mise en œuvre de cette transition. ■

Sophie Leblond,
Référente numérique
Cerfrance DP

PDP, PA, PPF... Petit lexique des acronymes pour y voir plus clair

PA (Plateforme Agréée) : anciennement appelée PDP (Plateforme de Dématérialisation Partenaire), elle est immatriculée par l'État et permet d'envoyer, de recevoir des factures électroniques et de réaliser son e-reporting. Imaginez-la comme votre boîte mail dédiée aux factures : tout passe par elle.

PPF (Portail Public de Facturation) : géré par l'administration, il joue aujourd'hui un rôle central dans l'échange des factures. Il héberge notamment l'annuaire qui permet d'identifier, à partir du numéro SIRET, sur quelle plateforme une facture doit être envoyée. ■

CERFRANCE
Nouvelles obligations 2026
Cerfrance accompagne ses adhérents dans la transition vers la facture électronique
Participez à nos réunions d'information en ligne ou en agence
• La réforme : pour qui et pourquoi ?
• Quels impacts pour mon entreprise ?
• Comment me préparer ?
+ 30 dates en Isère, Drôme et Vaucluse
Pour vous inscrire :
contactez votre interlocuteur Cerfrance habituel
directement sur www.cerfrance-dp.fr/evenements
CONSEIL & EXPERTISE COMPTABLE - 04 75 78 11 11 - contact@dp.cerfrance.fr